

Electricité solaire : dysfonctionnement majeur sur les tarifs d'achat

Après la présentation officielle d'une étude d'ERDF, Enerplan, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire, réclame au gouvernement une révision en urgence du tarif d'achat de l'électricité solaire pour les installations inférieures à 100 kWc (700 m²).

Paris, le 26 mai 2014 – Le calcul du tarif d'achat de l'électricité solaire est biaisé. Dans une étude présentée par ERDF lors du « comité de concertation des producteurs » jeudi dernier, près de 50% des projets photovoltaïques de petite puissance sont abandonnés après la demande de raccordement. Pourtant ces projets sont inclus dans le calcul de dégressivité du tarif d'achat de l'électricité solaire. En toute logique, **il faudrait calculer la baisse des tarifs uniquement sur la base des puissances réellement raccordées au réseau**. Selon Enerplan, le tarif d'achat devrait donc être de l'ordre de 169 €/MWh et non de 134,6 €/MWh aujourd'hui pour les installations dont la puissance est comprise entre 36 et 100 kWc. Le calcul vicié qui intègre les projets abandonnés aboutit à des tarifs trop bas pour rentabiliser une installation. C'est un vrai préjudice que subit la filière.

Un éclairage essentiel sur le taux de chute des projets photovoltaïques

Pour la première fois officiellement, un document apporte un éclairage sur le taux de chute des projets photovoltaïques. A chaque trimestre depuis mars 2011, c'est l'ensemble des demandes de raccordement au réseau qui sert à calculer la dégressivité du tarif d'achat de l'électricité solaire. **Que ces projets aboutissent ou non !**

Ainsi, l'étude d'ERDF montre que le taux d'abandon des projets photovoltaïques de la file d'attente sans être raccordés au réseau basse tension s'élève à 68% au troisième trimestre 2012. « *L'analyse d'ERDF permet de constater le dysfonctionnement de la décroissance des tarifs d'achats de l'électricité solaire. Celle-ci est basée sur une méthode inappropriée qui comptabilise des projets avortés. Le gouvernement doit remédier rapidement à cette anomalie, qui a fait*



baisser de façon inéquitable un tarif d'achat devenu aujourd'hui trop bas pour rentabiliser une installation » déclare Thierry Mueth, président d'Enerplan.

A propos d'Enerplan - ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, assembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

Ses missions : Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

www.enerplan.asso.fr